

Communiqué de presse du 24 septembre 2021

HARLAY AVOCATS (OLIVIER COGNARD) ASSISTE QUEST EDUCATION GROUP DANS LE CADRE DE L'ENTREE DE CAPITAL CROISSANCE A SON CAPITAL SOCIAL

Premier marché de divertissement au monde, (175 Md\$ CA en 2020), l'industrie du jeu vidéo offre de nombreux débouchés avec une forte employabilité mais elle est confrontée à une pénurie de talents.

Pour répondre aux besoins des entreprises du secteur, Quest Education Group propose (via ses trois écoles Gaming Campus : l'école de management G.Business, l'école d'informatique G.Tech et l'école G.Art qui forme les « créatifs numériques » <https://gamingcampus.fr>) des formations à tous les métiers du jeu vidéo (business, tech, arts) et ce auprès de 550 étudiants.

Soutenu par plus de 200 entreprises partenaires, Gaming Campus est ainsi devenu le premier campus étudiant en Europe exclusivement dédié à l'industrie du jeu vidéo.

Situé à Lyon et Paris sur plus de 5.000 m² cumulés, Gaming Campus délivre 12 formations d'enseignement supérieur (bachelor, MBA et MSc).

Avec l'arrivée de Capital Croissance à son capital, Quest Education Group qui a été fondé en 2018 par Thierry Debarnot, Valérie Dmitrovic et Jean-Baptiste Racoupeau, ambitionne de maintenir un rythme de croissance soutenu tout en conservant un taux élevé de satisfaction et d'employabilité de ses étudiants. Pour ce faire, le groupe d'enseignement supérieur prévoit de continuer d'investir dans ses campus de Lyon, Paris et online, d'étoffer son offre avec la formation continue et de s'ouvrir à d'autres métiers du numérique en tension.

Olivier Cognard (Associé) et Anouck Larreya (Collaborateur) ont assisté Quest Education Group dans le cadre de cette nouvelle opération.



Pour plus d'informations, veuillez contacter Olivier COGNARD : (ocognard@harlaylaw.com)

A PROPOS DE HARLAY AVOCATS : Harlay Avocats est un cabinet d'avocats d'affaires indépendant à dimension internationale, basé à Paris. Cabinet français indépendant, fondé en 1988, Harlay Avocats s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire d'avocats permettant d'accompagner les clients tant en France qu'à l'étranger dans la plupart de leurs besoins en droit des affaires (opérations courantes et exceptionnelles). L'équipe corporate de Harlay Avocats co-dirigée par Marie-Laure de Cordovez, Olivier Cognard et Thibault Chareton intervient tout particulièrement en Private Equity, Droit Boursier et Fusions Acquisitions.